

M Vandeputte Laurent  
 Directeur de l'école  
 Deswarte Bray-Dunes

À

Mme le maire de Bray-Dunes  
 Mme l'inspectrice de l'éducation  
 Nationale, Circonscription DK-Centre



Objet : Compte rendu du conseil d'école du lundi 6 février.

**Etat des présences**

**Parents élus 2016/2017**

Titulaires	Présent / Absent		liste	Suppléants	liste	Présent / Absent	
	Présent	Absent				Présent	Absent
Emilie Vandevelde	Présente		U.R.P.E	Dorothée Reveillon	U.R.P.E		
Virginie Tabeling	Présente		U.R.P.E	Anne-Sophie Sange	U.R.P.E		
Laurie Cousein	Présente		U.R.P.E	Mandy Verraes	U.R.P.E		
Allan Delhaye	Présent		U.R.P.E	Lise Alderweireld	U.R.P.E		
Stéphanie Ryckebusch			U.R.P.E	Véronique Vernersch	U.R.P.E		
Bruno Laurent	Présent		A.P.E	Bogaert Laetycia	A.P.E		
Delphine Radix	Présente		A.P.E	Laurent Virginie	A.P.E		

Enseignants	Présent / Absent			Présent / Absent	
	Présent	Absent		Présent	Absent
Me Maton, enseignante en CM1 / CM2	Présente		Me Vaillant, enseignante en en PS/MS (1/2temps)		Excusée
Mr Vandeputte, Directeur en CE2/CM1	Présent		Me Blond 1/4 de décharge Directeur		Excusée
Mr Szczepaniak, enseignant en CE1 / CE2	Présent		Me Baude Maître E (R.A.S.E.D)		Présente
Me Noorenberghe, enseignante en CP	Présente		Mr Vérove, Titulaire Brigade rattaché à l'école Deswarte.		Présent
Me Drouvin, enseignante en MS / GS	Présente				
Me Hénocq, enseignante en en PS/MS (1/2temps)	Présente				
Me Pissonnier, enseignante en TPS/PS	Présente				

Municipalité	Présent
	Absent
Mme Catherine Verlynde Maire de Bray-Dunes	Présente
M Charles Marteel 1er adjoint à la démocratie participative	Présent
Marie Christine Dewaele Conseillère municipale déléguée à l'enfance et aux écoles.	Présente

D.D.E.N	Pas de D.D.E.N
---------	----------------

## 1 Bilan des activités menées par les classes.

Equitation : Les élèves de la classe de Ce1/Ce2 de M Szczepaniak ont participé à une initiation Poney sur plusieurs semaines aux écuries de la ferme Sainte Foy.

Ecole et cinéma : Les classes ont assisté à la projection des films : Le tableau pour les ce1/ce2/cm1 et cm2, Les aventuriers pour les Ce1/Ce2/Cm1 et petites casseroles pour les classes de Tps/Ps/Ms.

Dk Bus : Le 9 janvier les Cm1/Cm2 de Mme Matton ont reçu la visite de l'équipe DK bus pour une sensibilisation ....

Le 16 janvier, les élèves des classes de Ce2 et Cm2 après un travail mené avec leurs enseignants, ont passé, pour ce qui concerne les Ce2, le permis piéton et pour les Cm2, le permis internet avec l'aide de la gendarmerie de Ghyselde.

Mme Pissonnier continue son projet musical.

Les classes de ce2/cm1 et Cm2 ont été reçues en Mairie par les élus le jeudi 19/01 et lundi 23/01 pour une présentation du CME et UNE séance de questions/réponses préparées en classe avec les enseignants.

### Projets non présentés lors du premier conseil d'école

C.L.E.A (contrat local d'éducation artistique)

M Szczepaniak travaillera cette année avec un photographe

Conseil municipal d'enfants :

Election des Conseillers enfants le Jeudi 9 février. Projet réalisé en partenariat avec la ville de Bray-Dunes.

## **2 Animation de Noël**

L'A.P.E a offert à chaque enfant un livre de la collection « Lire c'est Partir »

L'U.R.P.E a organisé une animation de Noël pour les enfants de maternelle et d'élémentaire.

Enfants de maternelle le mardi 13 décembre 9h00:

Rencontre avec le père Noël. Photos sur fond de chant.

Distribution de crêpes réalisées par les Ets Millot de Bray-Dunes sur place.

Enfants d'élémentaire le Jeudi 15 décembre 13h30.

Animation de Noël à destination des enfants sur le thème « graines d'artistes »

Chants de Noël et distribution, à nouveau, de crêpes réalisées par les Ets Millot de Bray-Dunes sur place.

L'animation de Noël primaire s'est poursuivie dès 16h00 par l'exposition en salle de motricité des objets de Noël fabriqués par les élèves. En raison de l'application du plan vigipirate, l'accès des parents à la salle n'a été autorisé qu'aux parents munis de leur invitation nominative. Un contrôle étant effectué à l'entrée de l'enceinte scolaire par un enseignant pendant toute la durée de celle-ci.

L'URPE remercie les enseignants pour leur bonne humeur et leur participation à l'animation de Noël

## **3 Carnaval de l'école.**

L'an dernier, nous avons réorganisé le défilé de carnaval que nous faisons traditionnellement. La déambulation traditionnelle dans les rues du secteur de l'école s'était muée en un lâché de bonbons qui permettait l'alternance des enfants au niveau du goûter, suivi d'un rigodon autour du géant Teeshe Noom. L'ensemble des enseignants n'a pas été convaincu par cette formule. Nous ne renonçons pas au carnaval de l'école, mais attendons la levée du plan vigipirate pour défiler dans les rues comme par le passé.

L'URPE regrette la décision des enseignants. L'association insiste sur le caractère traditionnel de cette manifestation. Ils leur semble que des valeurs et des codes doivent être transmis aux enfants. Sur cette transmission, les enseignants partagent le même avis et affirment avoir toujours œuvré dans ce sens les années précédentes et avoir été acteurs notamment avec la création de la chanson du géant Teeshe Noom. Les parents proposent de présenter un projet monté avec des associations de carnaval. Nous attendons donc ce projet avec beaucoup de bienveillance pour exprimer le moment venu notre adhésion ou non.

## **4 Election au CME**

La municipalité de Bray-Dunes a souhaité mettre en place un Conseil Municipal Enfant. 9 élèves de l'école se sont ainsi portés volontaire pour ce qui est de l'école Deswarte. Les élections auront lieu Jeudi 9 février en salle de motricité. La municipalité amènera dès mercredi 8, le matériel, constitué d'une urne et d'isoloir. Les listes et les cartes d'électeurs sont d'ors et déjà à l'école.

## **5 Convention Aquilon Club Char à voile et Education nationale.**

L'aquilon club a obtenu l'agrément éducation nationale pour l'encadrement bénévole de la classe de Ce1/Ce2 de M Szczepaniak. Ce dernier, organise un stage avec sa classe du jeudi 10 mai au mardi 16 mai inclus. Ce partenariat entame sa seconde année.

## **6 Exercice attentat et PPMS**

L'école organisera un exercice attentat. Avant le 31 mars délai de rigueur, conformément aux instructions du DASEN, M Charlot. Le bilan attentat intrusion devra être transmis avant le 4 avril 2017 sur l'espace de dépôt des PPMS sur Eduline. L'équipe mettra au point le dispositif et une date d'exécution sera fixée pour la rentrée.

## 7 Travaux à l'école

Poursuite de plan de rénovation de l'école Deswarte. La classe de Ce2/cm1 a été repeinte lors de vacances de Noël. La classe de M Noorenberghe sera repeinte durant les vacances de février. Les enseignants des classes restantes devront se prononcer pour le lundi 27 mars. La liste des travaux transmise avant le vacances de Noël a été effectuée, à l'exception du banc de la cour. Une nouvelle liste de travaux sera envoyée au CTM avant la fin de semaine.

## 8 TBI et Classe Tablette

La municipalité a annoncé la dotation de tablettes et de TBI pour l'école. Ce matériel est prévu pour la prochaine rentrée. Qu'en est-il ? Plusieurs TBI seront installés dans l'école. Une formation est prévue. Nous insistons sur le fait qu'il faudra fixer bien en amont les lieux équipés afin de permettre aux enseignants concernés d'adapter leur travail avec ces nouveaux outils. Pour ce qui est des tablettes elles seront au nombre de 18.

## 9 PEDT Proposé après consultation des parents dans les deux écoles.

### Rappel des choix :

Proposition 1 : pas de changement

Proposition 2 : NAP le vendredi après-midi, classe le mercredi matin jusque 12h15, fin de classe les lundi, mardi et jeudi à 16h00.

Proposition 3 : NAP le jeudi après-midi, classe le samedi matin jusque 12h15, fin de classe les lundi, mardi et vendredi à 16h00

Proposition 4 : pas de NAP, classe tous les jours jusque 16h

**ECOLE DESWARTE** 248 inscrits 166 votants Soit une participation de 66,93%

Proposition 1 : 74 voix soit 44,58% ,Proposition 2 : 45 voix soit 27,10%

Proposition 3 : 7 voix soit 4,22%, Proposition 4 : 36 voix soit 21,69%

Nuls : 4 voix soit 2,41%

**ECOLE DES GOELETTES** 260 inscrits, 161 votants Soit une participation de 61,92%

Proposition 1 : 76 voix soit 47,20%, Proposition 2 : 44 voix soit 27,33%

Proposition 3 : 11 voix soit 6,83%, Proposition 4 : 23 voix soit 14,29%

Nuls : 7 voix soit 4,35%

**La proposition n° 1 a été votée à l'unanimité par le conseil d'école.**



	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin	De 8h30 à 11h30	De 8h30 à 11h30	De 8h30 à 11h30	De 8h30 à 11h30	De 8h30 à 11h30	/
	Après-midi	De 13h30 à 16h30	De 13h30 à 15h <b>NAP</b> de 15h à 16h30	<b>APC</b> De 11h30 à 12h30	De 13h30 à 16h30	De 13h30 à 15h <b>NAP</b> de 15h à 16h30

## 10 Questions des parents.

Les représentants de l'URPE s'interrogent à propos de vols commis et de la possibilité de fermer les classes. Nous leur expliquons que les classes n'ont pas de serrures et que les enfants ne circulent pas dans les étages pendant la récréation. Nous exprimons notre étonnement car l'APE, autre association de parents de l'école, nous félicite de la rapidité de notre intervention sur un racket de goûter. Nous rappelons que nous souhaitons comme les parents que tout se passe pour le mieux, mais qu'il faut que nous soyons mis au courant le plus rapidement possible de tout incident afin d'intervenir le plus tôt possible.

L'URPE réitère sa demande de boîte aux lettres et de tableau d'affichage en s'appuyant sur le BO n°31 du 31/08/2006. La Conseillère municipale déléguée à l'enfance et aux écoles réponds qu'une demande a déjà été fait en ce sens auprès des services de la ville.

L'URPE réitère également une question restée sans réponse lors du précédent conseil : Comment se fait l'accès aux sauces (mayonnaise ketchup) au restaurant scolaire ? La municipalité répond que les enfants n'y ont pas accès librement.

Les deux associations s'interrogent sur la fête de l'école. La date est fixée au samedi 24 juin. Il est demandé si la fête pouvait durer toute la journée. Il leur est répondu que la participation des enseignants avec leur classe se cantonnerait au matin. Qu'un repas pouvait être organisé le midi et la Kermesse l'après midi. D'autres propositions peuvent faire l'objet d'une étude. Nous attendons les projets. Il est confirmé que les associations s'occupent de la demande de matériel auprès de la municipalité.

Effectifs 2017-2018 : Aujourd'hui la prévision s'élève à 167 élèves. Nous venons de radier deux élèves Jeudi 2 février. Aucune fermeture de classe n'est prévue pour la rentrée à l'école.

L'APE organisera la traditionnelle chasse aux œufs pour les maternelles le vendredi 07/04/17. Ils utiliseront le square mitoyen à l'école. Même organisation sécurité que pour la St Martin. Rubalise et parents pour délimiter le périmètre. Une solution de replis est envisagée en salle de motricité en cas de pluie.

L'URPE organisera en mars/avril une vente de bulbes de fleurs.